

ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL N° 705 MEF/MME DU 16 JUIL 2008  
PORTANT NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL  
NATIONAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE  
DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE).

Le Ministre de l'Économie et des Finances, et  
Le Ministre des Mines et de l'Énergie,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n°59-249 du 31 décembre 1959 relative aux lois de finances et de l'ensemble des textes subséquents ;
- Vu le décret n°2007-450 du 29 mars 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2007-456 du 07 avril 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2007-458 du 20 avril 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2007-468 du 15 mai 2007 portant organisation du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Vu le décret n°2008-25 du 21 février 2008 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National pour la mise en œuvre des principes de l'initiative pour la transparence des industries extractives ;
- Vu le décret n°2008-155 du 28 avril 2008 portant organisation du Ministère des Mines et de l'Énergie ;

Vu l'arrêté Interministériel n°033 du 29 janvier 2008 portant nomination des membres du Conseil National pour la mise en œuvre des principes de l'initiative pour la transparence des industries extractives (CN-ITIE) ;

## ARRÊTENT

### Article 1 :

Est nommé Président du Conseil National pour la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) :

Monsieur **N'Dri KOFFI**, Conseiller Technique du Ministre de l'Économie et des Finances chargé de l'Énergie.

### Article 2 :

Est nommé Vice-Président du Conseil National pour la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives ITIE :

Monsieur **Gilbert Bandama KOUASSI**, Directeur des Hydrocarbures, au Ministère des Mines et de l'Énergie.

### Article 3 :

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances et le Directeur de Cabinet du Ministre des Mines et de l'Énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

*Le Ministre de l'Économie et des Finances*

  
**DIBY Koffi Charles**



*Le Ministre des Mines et de l'Énergie*

  
**MONNET Léon-Emmanuel**

